



**Pour le Service Public, pour défendre les agents et les missions de la DGFIP :
EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION
LE 9 OCTOBRE 2018**

La Fonction publique est notre bien commun, défendons-là !

Après la loi travail contre le secteur privé, le rapport CAP2022 veut dynamiser la Fonction Publique. C'est le «fil d'Ariane» d'applications ministère par ministère.

CAP2022 ne veut épargner ni la DGFIP, ni ses agents :

- > **30 milliards d'économies sur le dos de la Fonction Publique.**
- > **120 000 suppressions d'emplois** dans la Fonction Publique dont 50 000 dans celle d'État d'ici 2022,
- > **2 130 à la DGFIP pour 2019. Des plans de départs volontaires** viendront compléter le tableau.
- > **Fin des mesures générales de revalorisation du point d'indice.**
- > **Rémunération des agents selon leur acceptation de la mobilité et leur adaptabilité aux réformes.** Le rôle des CAP serait uniquement de vérifier la bonne adaptabilité des agents.
- > Fin de la primauté d'accès par concours pour généraliser le contrat de droit privé.
- > Mise en place de dérogations au statut des fonctionnaires pour la rémunération, le temps de travail, la mobilité.
- > Création d'une filière administrative territoriale interministérielle sous la coupe des préfets de région remplaçant tous les corps administratifs.
- > Démantèlement des administrations remplacées par des **agences : la fusion des réseaux de recouvrement DGFIP, Douanes et URSSAF, le regroupement des contrôles des entreprises, du conseil aux entreprises** compromettant l'avenir de la DGFIP.
- > **Remise en cause de la responsabilité pécuniaire du comptable et de la séparation ordonnateur/comptable** (transfert du comptable public aux collectivités territoriales, aux hôpitaux, aux offices publics de l'habitat ; généralisation de la certification des comptes et du compte financier unique).
- > Encouragements à la **loi ESSOC (qui entrave le contrôle** vis-à-vis des entreprises, et prône la diminution des normes).
- > Substitution de l'humain par le numérique et l'intelligence artificielle pour un accueil commun à tous les services publics.

Dans ce cadre et sur ordre du ministre Darmanin, une diminution de moitié des communes d'implantation de la DGFIP, des suppressions massives de SIE, SIP, ICE, trésoreries, des fusions de directions, ont été planifiées par la DGFIP en toute opacité.

Pour le partage des richesses, pour plus de justice sociale et fiscale, pour le renforcement du service public, portons avec les salariés du public et du privé nos revendications POUR :

- le maintien et l'amélioration des systèmes de retraite par répartition et le maintien des régimes spéciaux
- la sauvegarde de notre système de protection sociale et le maintien des cotisations sociales
- Le dégel de la valeur du point d'indice et des augmentations générales des salaires
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Les créations d'emplois dans les nombreux services qui en ont besoin
- La résorption de la précarité et un plan massif de titularisation
- Le renforcement du statut général et des statuts particuliers
- La défense et le développement des missions publiques
- L'arrêt des réformes régressives engagées contre les intérêts des usagers et des personnels; arrêt de CAP 2022